

LES NOUVELLES

de Saint Etienne de Chomeil

2ème trimestre 2015

Permanence de l'équipe municipale

Samedi
25 juillet,
29 août, 26 sept.
de 10 à 11 heures

AGENDA

Club des Aînés

29 sept, repas
d'automne

Oct, Garden Palace
Roche Blanche

**ACCA et Sapeurs-
pompiers**

14 août, fête du pain à
Romeix

Les Troubadours

17 oct, 2^{ème} petit
festival TRAD

Après-midi : Bal pour
enfants, concert à
l'église,
initiations danses
20h30 : BAL TRAD

Petit à petit

25 juillet, sortie nature
au sentier botanique
16 Août Jeux et
pique-nique à Romeix

Eglise St Etienne
jeudi 6 Août 20H30

Musique sacrée à
Cappella

de l'ensemble vocal
Ruscino - Nunc Dimittis

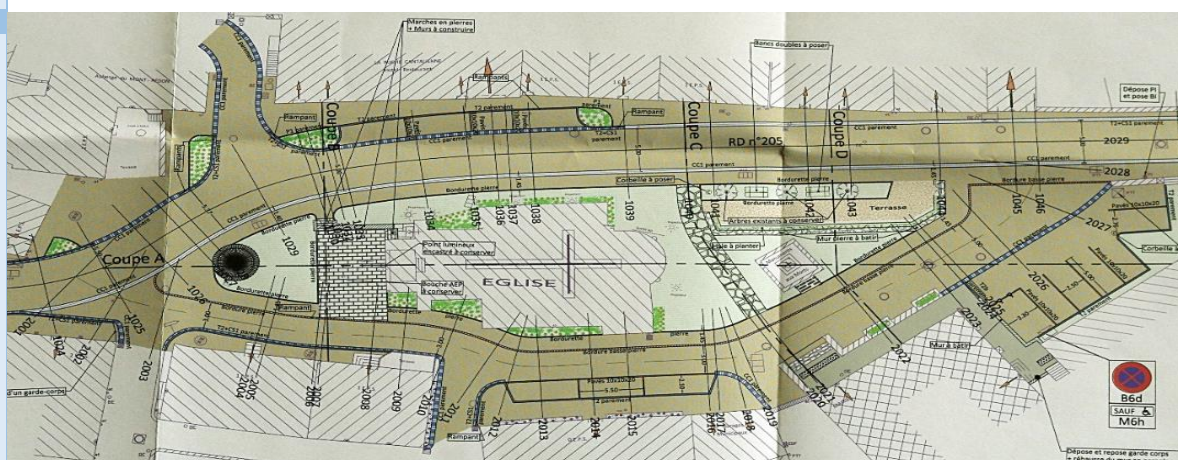


Ils sont déjà venus en août
2014 et ils ont apprécié
notre église et le public
venu nombreux.

Entrée à libre participation

OPERATION CŒUR DE VILLAGE

Un avis d'appel public à la concurrence a été diffusé le 26/03/2015 et trois entreprises y ont répondu. Après étude des offres par le cabinet Artense Ingénierie, notation des entreprises (45% pour la valeur technique et 55% pour le prix des prestations) et délibération du conseil, l'entreprise ROGER MARTIN a été retenue pour la réalisation des travaux du Cœur de Village.



Le montant des travaux s'élèvera à 288919€ HT avec une part communale de 147629€, une part de la DETR de 64665€, une part du fond de concours du département (RD 205) de 66625€ HT et 10000€ de dotation parlementaire obtenus grâce à l'intervention du député du Cantal Alain Marleix. Les travaux débutés mi-juillet se poursuivront jusque vers fin octobre incluant une pose congés les deux dernières semaines d'août. La circulation et le stationnement seront perturbés durant toute cette période.

RESTAURATION DE L'AUTEL de la 1^{ère} chapelle de droite

La signature publique de la convention de souscription lancée pour de nouveaux travaux dans l'église a eu lieu le 27 Juin entre M Le Maire Gilbert Mommalié et M Yves de Tessières délégué de pays de la fondation du Patrimoine.



Une première phase importante des travaux de restauration de l'église : maître-autel, retable du XVII^{ème} siècle, une partie de la toiture en lauzes, la réouverture d'une baie romane, statues, sacristie, électricité... s'est achevée en septembre 2013. Ces réalisations ont pu avoir lieu grâce aux contributeurs publics et privés et aux habitants de la commune qui ont adhéré en 2008 à une première souscription aux dons. 15 500€ de fonds auxquels se sont ajoutés 12 500€ de la fondation.

La Conservation des Antiquités et Objets d'Art du Cantal (CAOA) signale l'urgence de restaurer l'Autel de la première chapelle de droite qui risque de contaminer ce qui a été traité et de s'écrouler. Cette souscription servira à la restauration de l'Autel (19000€), à l'achat de la vitrine sécurisée pour l'exposition d'objets liturgiques (20000€), à l'installation de systèmes anti intrusion et antivol (5100€) et permettra de finaliser les travaux de sauvegarde de l'église de St Etienne.

La fondation du Patrimoine soutient la commune en apportant la possibilité de déduction fiscale (66% pour les particuliers) et en abondant les dons par une subvention. Gilbert Mommalié souligne qu'il est très important de restaurer et sauvegarder le patrimoine de la commune.

« c'est notre devoir pour la culture et la mémoire ».

LES PROJETS

- **MICRO-CRECHE ou autre type d'accueil** : Pour rappel : l'association « Petit à petit » de Saint Etienne a fait remonter des besoins ponctuels et réguliers d'une structure d'accueil d'enfants jusqu'à 6 ans. Un questionnaire concernant les besoins de garde a été envoyé par la communauté de communes aux familles du Pays Gentiane et aux familles des communes limitrophes de Sumène Artense, l'analyse des réponses devant permettre de déterminer l'opportunité et la faisabilité d'une structure collective de garde sur le territoire Pays Gentiane.
Cette étude réalisée en partenariat avec la CAF du Cantal, la MSA Auvergne et le Conseil départemental du Cantal a permis après une première compilation des réponses de constater qu'il existait un besoin réel pour ce type de garde d'enfants. La version définitive de l'étude est terminée et une présentation doit avoir lieu prochainement en réunissant les différents élus et acteurs concernés. La commune de Saint Etienne disposant des locaux de l'ancienne école, s'est positionnée pour accueillir la micro-crèche ou autre type de mode de garde.

LES DELIBERATIONS / REALISATIONS

- **EGLISE - VITRINE SECURISEE et système ANTI-INTRUSION et ANTIVOL** : les devis reçus ont été transmis au CAO A depuis plusieurs semaines. Pour faire avancer le dossier et pouvoir solliciter des subventions, tout en informant la CAO A, M Le Maire a souhaité choisir les entreprises. Après délibération, le conseil a opté pour l'entreprise MALBREL pour la fourniture et la pose de la vitrine à un montant de 16 700€/HT et l'entreprise STCIT pour l'achat et l'installation du système de sécurisation pour un montant de 4276€/HT.
- Une consultation a été effectuée pour établir les plans d'aménagement de **L'ANCIEN PRESBYTERE** en 2 logements. Un seul architecte sur les quatre consultés y a répondu. Il s'agit du Cabinet Ligne Droite A basé à Riom es Montagnes qui a fait une proposition pour un montant de 11 370€/HT.
- **PANNEAU D'AFFICHAGE** : Suite à la demande des administrés d'avoir un panneau d'affichage accessible à tous et mieux positionné que l'actuel, le conseil a donné son accord pour l'achat d'un panneau d'affichage à deux faces avec un toit pour un montant de 548€/HT. Le panneau sera scellé sur la plateforme du tri sélectif de Romeix.
- **CREATION DE TOILETTES PUBLICS**. Après consultation des différents corps de métiers concernés et après délibération du conseil, les entreprises suivantes ont été retenues : FROSIO maçonnerie, ROBERT plomberie, FERRIE plâtrerie/carrelage/faïence, CHAUMEIL électricité, HOSSELY menuiserie. Le coût total est de 25 441€/HT pour une mise en service fin août.
- **SALLE POLYVALENTE** : suite à l'achat d'une gazinière, les conditions de location de la salle polyvalente applicables à partir du 1^{er} juin ont été revues comme suit :
 - pour les réservations à titre privé, le recouvrement d'une **participation forfaitaire de 60€** par location pour couvrir les coûts et pour mise à disposition des réfrigérateurs et de la gazinière (gaz non compris). La demande d'un **chèque de caution de 200€** qui sera restitué si aucune dégradation n'a été constatée (dans le cas contraire, le chèque sera encaissé),
 - la location de la salle est uniquement réservée aux **résidents principaux ou secondaires de la commune**,
 - le particulier ou l'association peut utiliser les services d'un traiteur/restaurateur local ou hors-commune,
 - le particulier ou l'association ne peut faire chauffer ses plats à l'intérieur de la salle qu'à l'aide du matériel mis à sa disposition et peut utiliser son propre matériel en extérieur,
 - le particulier ou l'association doit présenter une attestation d'assurance,
 - un état des lieux doit être effectué avant et après l'utilisation de la salle,
 - la salle continue à être louée à titre gratuit aux associations.
- **SYNDICAT DE CYLINDRAGE** : les travaux de goudronnage du chemin du Pécharou, de l'accès maison Delattre, de la place de Chassagne et de la plateforme du tri sélectif de Romeix ont été réalisés.

INFORMATIONS

EOLIENNES : EDF Energies Nouvelles a identifié le plateau de La Champ et le secteur de Voussaire Arbrifol comme zones favorables au développement de l'énergie éolienne. La population sera informée de l'évolution de ces études et une réunion publique pourra avoir lieu.

Aux couleurs du temps



L'Amicale des Anciens de l'école



Club des Aînés
Le rocher des aigles



Les Troubadours



Comité des fêtes



Bibliothèque « Petit à petit » ouverte tous les samedis de 10h30 à 12h et mercredi 22 juillet et 12 août de 15h à 16h30.
Rappel : les grands-parents peuvent emmener leurs petits enfants !

ETAT CIVIL

Naissance d'HUGO VEYSSIERE le 4 mai 2015,
Mariage de Christiane LEVEAUX et Maurice URIOT le 30/05/2015,
Inhumation de Juliette CHANET le 24/06/2015,
Décès d'Henri PHELUT le 26 juin 2015,
Décès de Suzanne BORSIER le 27/07/2015.

Mairie de Saint-Étienne de Chomeil,
15400 Le Bourg, Tél. 04 71 78 32 15,
stetiennechomeil.mairie@wanadoo.fr
Équipe de publication : Articles rédigés par la municipalité.
Impression : --- [IMPRIMERIE BESSE 15400 Riom-ès-Montagnes] ---